



Un projet familial, sobre, utile et tourné vers l'avenir.

L'esprit de la Fondation

La Fondation Lise et Jean Fortin est une œuvre familiale appelée à durer. Elle réunit une famille qui souhaite transmettre des valeurs, soutenir des projets sérieux et utiliser ses ressources là où elles peuvent produire un effet concret et durable.

« Ensemble, contribuer à une société plus humaine. »

- **Une Fondation familiale :** la famille est présente, impliquée et consultée.
- **Des projets concrets :** santé, recherche, éducation, logement et initiatives communautaires.
- **Un effet de levier :** lorsque possible, la Fondation cherche à réunir d'autres partenaires autour d'un projet.
- **De la rigueur :** les engagements importants doivent être précédés d'une analyse sérieuse et, au besoin, d'une étude.
- **Une vision à long terme :** les décisions sont prises pour produire un effet qui demeure au-delà du don lui-même.

Notre Fondation	Histoire, mission, valeurs et caractère familiale.
Nos actions	Réalisations et dons déjà effectués.
Nos projets	Logement, abordable, études, santé/recherche et projets exploratoires.
Demande de soutien	Critères et renseignements nécessaires pour présenter un projet.
Nous joindre	Coordonnées publiques de la Fondation.

ENSEMBLE POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS HUMAINE

La Fondation Lise et Jean Fortin soutient des initiatives qui améliorent la santé, l'éducation, le logement et la qualité de vie des communautés, aujourd'hui et pour les générations futures.

Nos grands champs d'action

Santé et recherche

Soutenir la recherche, les soins et l'innovation afin d'améliorer concrètement la qualité de vie.

Logement et milieu de vie

Contribuer à des milieux de vie accessibles, dignes et inclusifs.

Éducation et relèvements

Favoriser l'accès au savoir, la réussite et le développement du potentiel.

Communauté et environnement

Appuyer des projets durables qui renforcent le tissu social et respectent le milieu naturel.

« Nous croyons qu'une fondation familiale peut faire davantage qu'accorder des dons : elle peut aider à faire naître des projets, réunir des partenaires et soutenir des

solutions capables de durer. »

La Fondation Lise et Jean Fortin est une fondation familiale québécoise créée afin de soutenir des initiatives ayant une utilité sociale réelle et durable. Elle s'intéresse particulièrement aux projets où un engagement financier peut servir de levier pour réunir d'autres partenaires, accélérer une réalisation ou permettre une étude sérieuse avant un investissement majeur.

La Fondation s'inscrit dans une volonté de continuité familiale. Les décisions importantes sont examinées avec rigueur et dans une perspective à long terme. La famille y occupe une place importante, avec la volonté de transmettre une œuvre, des valeurs et une responsabilité aux générations qui suivent.

De l'entreprise à la Fondation : une même vocation

Le parcours de Jean Fortin s'inscrit dans une continuité. Il a d'abord créé et développé une entreprise dont la vocation était de venir en aide aux personnes et aux entreprises confrontées à des difficultés financières. Président fondateur de Jean Fortin et associé syndic Inc. Maintenant il veut aussi que la fondation soit familiale, en y associant ses enfants et en transmettant une façon de travailler fondée sur l'écoute, la responsabilité et la recherche de solutions.

Les profits générés par cette entreprise ont permis de constituer des ressources qui sont aujourd'hui, en partie, retournées à la société par l'intermédiaire de la Fondation. La Fondation prolonge donc la vocation d'origine : aider, mais dans un champ désormais plus large, notamment en santé, en éducation, en logement et dans les projets destinés aux personnes les plus vulnérables. Le passage de l'entreprise à la Fondation n'est pas une rupture; c'est la suite d'un même engagement.

Mission

Soutenir des projets qui améliorent concrètement la qualité de vie, renforcent les services collectifs et favorisent des solutions durables. La Fondation peut intervenir par des dons, par le financement d'études ou par une participation à des projets de plus grande envergure.

Une idée qui vient de loin

Ma façon de voir la Fondation trouve une partie de son origine dans mon enfance. Mon père n'avait lui-même qu'une troisième année de scolarité, mais il accordait une très grande importance à l'éducation. Nous étions douze enfants et, parmi nous, onze ont poursuivi des études supérieures ou universitaires.

Je me souviens encore de ce qu'il nous disait lorsque nous critiquions la société ou certaines façons de faire :

« Vous allez être instruits. Si vous n'êtes pas d'accord avec certaines choses, changez-les. C'est à vous de changer ce qui doit l'être dans la société. »

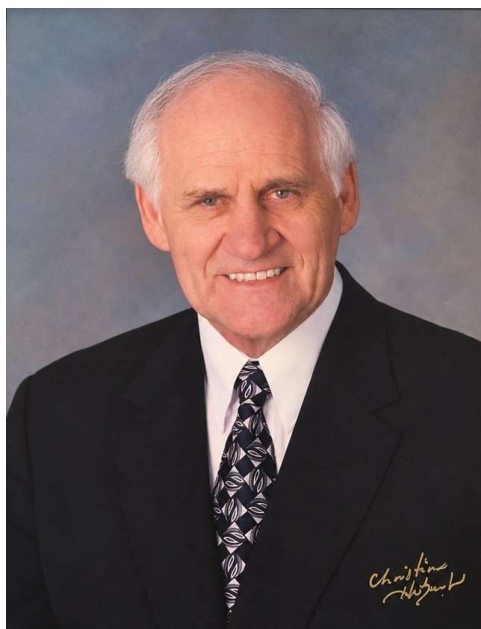
J'ai entendu ces paroles il y a environ soixante-quinze ans. Elles m'ont accompagné tout au long de ma vie et ont influencé ma façon de travailler, d'entreprendre et de chercher des solutions.

Cet esprit m'a aussi conduit à intervenir auprès du gouvernement fédéral pour faire modifier la Loi sur la faillite. Je souhaitais qu'un consommateur puisse proposer à ses créanciers un remboursement tenant compte de sa capacité de payer, sur une durée raisonnable. Malgré les obstacles rencontrés, j'ai poursuivi mes démarches. Mon mémoire a été étudié par un comité sénatorial, devant lequel j'ai été invité à présenter ma proposition. Mon mémoire a été étudié par un comité sénatorial, devant lequel j'ai été invité à présenter ma proposition. À la fin de ma présentation, un des sénateurs m'a dit : « Je crois que nous allons recommander une modification à la Loi sur la faillite. »

La loi a par la suite été modifiée. Aujourd'hui, la proposition de consommateur est une solution choisie dans près de 80 % des dossiers d'insolvabilité des consommateurs au Canada. En 2025, cette proportion était de 78,4 %.

Aujourd'hui, à travers la Fondation, j'aimerais transmettre à mes enfants et à ma famille ce même esprit : lorsqu'une chose peut être améliorée, essayer de comprendre pourquoi, chercher une solution et, lorsque nous en avons les moyens, contribuer concrètement à la réaliser.

Aujourd'hui, à travers la Fondation, j'aimerais transmettre à mes enfants et à ma famille ce même esprit : lorsqu'une chose peut être améliorée, essayer de comprendre pourquoi, chercher une solution et, lorsque nous en avons les moyens, contribuer concrètement à la réaliser.



Jean Fortin
(fondateur)

Mot du fondateur

La pensée qui m'a guidé lorsque j'ai créé cette fondation est que chaque individu, grâce à ses facultés et à son intelligence, peut contribuer de façon déterminante à améliorer les conditions de vie des êtres humains.

C'est dans cet esprit que notre fondation souhaite soutenir des initiatives touchant notamment l'environnement et le transport, la mise à contribution des ressources universitaires ainsi que la motivation des étudiants par l'octroi de bourses, comme celles offertes au Cégep de Jonquière. Les gestes et les actions présentés ci-après ont été inspirés par cette conviction.

Un fil conducteur pour la Fondation

À 87 ans, je réalise davantage encore que nous vivions sur une petite planète et que nous avons intérêt à préserver le milieu dans lequel nous vivons, tout en donnant à l'être humain les meilleures chances de vivre longtemps et de vivre mieux. Cette idée relie plusieurs champs d'action de la Fondation.

- Santé et recherche : améliorer les soins, la formation des professionnels et faire progresser la recherche scientifique.
- Éducation : permettre aux personnes d'acquérir les connaissances et les compétences qui leur donnent les moyens d'agir.
- Ressources et projets : donner à des personnes, à des chercheurs et à des organismes les moyens financiers de réaliser des initiatives utiles.
- Efficacité philanthropique : veiller à ce que les sommes consacrées à l'intérêt collectif soient utilisées avec rigueur et produisent le meilleur effet possible.

Valeurs

Intégrité

Agir de façon sérieuse, transparente et responsable.

Durabilité

Rechercher des effets qui se prolongent dans le temps.

Rigueur

Étudier les projets avant les engagements financiers importants.

Utilité

Privilégier les projets qui répondent à un besoin clairement démontré.

Collaboration

Travailler avec les institutions, les municipalités, les organismes et les partenaires privés.

Transmission

Faire de la Fondation une œuvre familiale capable de poursuivre sa mission dans le temps.

La famille au cœur de la Fondation

Poursuivant la même volonté d'intégrer la famille qui avait marqué son parcours d'entrepreneur, Jean Fortin a voulu que la Fondation exprime encore davantage cette continuité. Son épouse, Lise, qui l'a accompagné et a été impliquée à ses côtés dans l'entreprise pendant plusieurs années, occupe maintenant une place plus importante dans la Fondation. C'est aussi ce qui explique que, si l'entreprise portait le nom de Jean Fortin, la Fondation porte aujourd'hui leurs deux noms : Fondation Lise et Jean Fortin. Cette volonté de transmission se poursuit avec leurs enfants, notamment Annie et ses deux frères, afin que la Fondation demeure un projet familial vivant, appelé à se poursuivre d'une génération à l'autre.



Lise et Jean Fortin



Annie Fortin



Jean.L Fortin



Pierre Fortin

« La Fondation est avant tout un projet de famille. Elle s'appuie sur l'expérience de ses fondateurs, mais elle est pensée pour se poursuivre avec l'implication et le regard des générations suivantes. Cette continuité nous permet de garder une vision humaine, indépendante et durable de la philanthropie. » Cette continuité est aussi familiale. Jean Fortin souhaite que ses enfants prennent une part croissante au projet et veut notamment associer plus activement sa fille Annie, aux côtés de ses deux fils. L'objectif est que la Fondation se développe comme une œuvre familiale appelée à se poursuivre dans le temps, avec une participation de plus en plus active de la génération suivante.

Nos projets et nos réalisations

Logement abordable

La Fondation étudie la possibilité de participer à un projet majeur de logement abordable fondé sur un partenariat entre philanthropie, capitaux privés, programmes gouvernementaux et contribution municipale. L'objectif est de créer un effet de levier important plutôt que de financer seule la totalité d'un projet.

Études structurantes

Après plusieurs années d'expérience, la Fondation souhaite accorder une place encore plus importante au financement d'études et d'analyses de faisabilité. Avant d'engager des sommes importantes dans un projet, elle veut encourager les institutions, les équipes universitaires et les organismes compétents à examiner les besoins, les ressources déjà disponibles, les ressources humaines requises, les solutions possibles et les conditions nécessaires à leur réalisation.

Cette orientation vise aussi à soutenir la recherche et l'innovation. Dans les domaines de l'éducation, de la santé, du logement et d'autres besoins sociaux, les problèmes sont nombreux alors que les solutions demeurent parfois insuffisantes ou encore à développer. La Fondation est donc prête à appuyer des chercheurs, des institutions et des organismes qui souhaitent proposer des projets sérieux, innovateurs et bien structurés, afin de transformer de bonnes idées en solutions concrètes et réalisables.

Projet Île Charron — à l'étude

La Fondation souhaite examiner la pertinence de soutenir une étude sur l'avenir de certains espaces de l'Île Charron. L'objectif serait de déterminer si une vocation sociale limitée pourrait être compatible avec la protection du milieu naturel et de la faune.

- Confirmer officiellement le propriétaire actuel et les objectifs associés au terrain visé.
- Inventorier les bâtiments, accès et infrastructures existants.
- Évaluer les contraintes environnementales, fauniques, réglementaires et municipales.
- Étudier la compatibilité d'une vocation sociale avec la protection du milieu naturel.
- Établir les coûts préliminaires, les partenaires possibles et les étapes d'une éventuelle étude de faisabilité.

Bourse offerte

Mobilité, congestion routière et circulation des véhicules lourds

La Fondation souhaite rendre possible une étude indépendante sur les effets qu'aurait, au Québec, une modulation ou une restriction temporaire de la circulation des camions lourds aux heures de pointe autour de certains grands centres urbains. Cette réglementation existait en Thaïlande il a plus de 40 ans.

L'étude ne présumerait pas qu'une interdiction est souhaitable. Elle comparerait différents scénarios - matin seulement, soir seulement, les deux périodes ou certains corridors ciblés - afin de mesurer objectivement les avantages, les coûts et les effets secondaires.

Elle pourrait notamment mesurer :

- Les gains ou pertes de temps pour les travailleurs et les usagers de la route;
- Les effets sur la congestion, le carburant, les émissions, la sécurité et l'usure routière;
- Les conséquences pour les transporteurs, les commerces, les ports et les chaînes d'approvisionnement;
- Les économies ou coûts globaux pour la société, ainsi que la pertinence d'un projet pilote.

Bourse offerte : environ 100 000 \$ à 250 000 \$ à l'université Laval et au Centre interuniversitaire spécialisé en transport.

Sécurité routière et formation après une infraction

Inspirée notamment d'une pratique observée à Casa Grande, en Arizona, la Fondation a proposé sur l'effet dissuasif et préventif que pourrait avoir, au Québec, l'obligation pour certains conducteurs ayant commis une infraction routière de suivre une formation de conduite préventive, y compris lorsqu'ils possèdent plusieurs années d'expérience.

L'étude devrait comparer différents modèles, déterminer les infractions qui pourraient être visées et mesurer l'effet d'une formation obligatoire sur la récidive, le respect des règles, le nombre et la gravité des accidents, les coûts administratifs ainsi que les modalités pratiques pour les conducteurs.

Une question centrale serait de comparer l'effet d'une simple sanction financière avec celui d'une sanction accompagnée d'une obligation de consacrer du temps à une formation dans un délai déterminé.

Bourse offerte : environ 50 000 \$ à 100 000 \$ au professeure Marie Claude Ouimet de l'Université de Sherbrooke.

Étude sur les pratiques municipales

La Fondation souhaite soutenir une étude universitaire indépendante sur les pratiques de 10 à 12 municipalités québécoises. La recherche pourrait notamment examiner le traitement des plaintes des citoyens, la délivrance des permis, l'accès à l'information et les mécanismes utilisés pour corriger les erreurs ou répondre aux contestations.

Les municipalités et les dossiers seraient choisis par l'équipe de recherche, qui garderait son entière indépendance dans la méthode, l'analyse et la publication des résultats. L'étude viserait à dégager des pistes concrètes pour améliorer la transparence, l'équité et la qualité des services municipaux.

Bourse offerte : environ 200 000\$ à 250 000 \$ à l'Université de Sherbrooke

Projet d'étude - capital philanthropique

Efficacité et utilisation du capital philanthropique

La Fondation souhaite encourager une étude indépendante sur l'utilisation des sommes détenues par les fondations et autres véhicules philanthropiques au Québec et au Canada. L'objectif ne serait pas seulement de savoir combien d'argent est détenu, mais de comprendre dans quelle mesure ces ressources retournent efficacement dans la société et produisent des résultats utiles.

L'étude pourrait notamment examiner :

- Le nombre de fondations et l'importance des actifs qu'elles détiennent;
- Les frais de gestion, d'administration et autres frais directs ou indirects;
- Les politiques de placement et les rendements recherchés;
- Les montants redistribués chaque année et le délai entre le don reçu et son utilisation;
- Les critères servant à choisir les organismes, les projets et les bourses;
- Les restrictions imposées par certains donateurs et leur effet à long terme;
- La manière de mesurer non seulement le rendement financier, mais aussi l'efficacité sociale réelle des sommes consacrées à la philanthropie.

Une attention particulière pourrait aussi être portée aux sommes administrées pour le compte de donateurs par des institutions financières ou des organismes spécialisés : sur quelle base sont-elles investies, quels frais sont prélevés, comment les décisions de distribution sont-elles prises et dans quelle mesure l'argent retourne-t-il au milieu qui en a besoin?

Le but serait d'identifier les pratiques qui permettent de trouver un équilibre raisonnable entre la préservation du capital à long terme et son utilisation présente pour répondre à des besoins en santé, en éducation, en recherche et dans d'autres secteurs d'intérêt collectif.

Bourse offerte : environ 75 000 \$ à 150 000 \$ à l'Université Laval et l'institut Mallet.

Sécurisation de la promenade du lac Eiffel-Fontaine

J'habite depuis quelques mois la résidence pour aînés Caléo, à Boucherville. Auparavant, pendant quatre ou cinq ans, j'habitais un condo situé au 1082, rue Charcot, au sixième étage, d'où je pouvais régulièrement observer et apprécier la vue du lac Eiffel-Fontaine et de la promenade qui l'entoure.

Aujourd'hui, j'utilise cette promenade principalement pour mon exercice et mes marches quotidiennes. Malheureusement, je dois constater que de plus en plus de personnes y circulent à vélo ou en trottinette, parfois à une vitesse importante. Il arrive qu'elles nous surprennent en arrivant rapidement par l'arrière, ce qui représente, particulièrement pour les personnes âgées, un risque réel de chute ou d'accident.

Après en avoir discuté avec plusieurs amis de la résidence Caléo, j'ai constaté que cette préoccupation est partagée. Certains m'ont même indiqué qu'ils regrettent de ne plus pouvoir profiter de cette promenade aussi librement qu'auparavant, ayant eux-mêmes vécu des situations semblables.

Je crois que la vocation de cette promenade est justement de permettre aux citoyens, jeunes et moins jeunes, de marcher paisiblement et en toute sécurité autour du lac.

Certaines mesures relativement simples pourraient peut-être améliorer la situation. On m'a notamment suggéré d'indiquer clairement sur le sol, à plusieurs endroits, que la circulation à vélo ou en trottinette y est interdite ou restreinte. Un marquage au sol pourrait être particulièrement efficace puisque les cyclistes portent naturellement leur regard vers la chaussée.

Il pourrait également être envisagé d'installer, aux principales entrées de la promenade, des bornes ou autres dispositifs obligeant les cyclistes à ralentir considérablement, voire à descendre de leur vélo avant de poursuivre leur chemin. On retrouve des aménagements de ce genre à différents endroits sur les pistes longeant le fleuve.

Afin de faciliter la réalisation d'un tel projet, la Fondation Lise et Jean Fortin serait disposée à faire un don à la Ville pouvant atteindre 25 000 \$ afin de contribuer aux coûts des travaux ou des mesures de sécurisation que la Ville jugerait appropriés.

Si cette proposition recevait un accueil favorable, je serais heureux d'en informer les résidents de Caléo qui m'ont fait part de leurs préoccupations. Les modalités de la contribution pourraient ensuite être convenues avec la Ville et les déboursés effectués au fur et à mesure de la réalisation des travaux, jusqu'à concurrence du montant proposé.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à cette demande et demeure disponible pour en discuter avec le responsable concerné.

Communiqués de presse

CHUM don de 2 millions

Santé et recherche

La Fondation souhaite maintenir une capacité d'intervention importante dans la santé et la recherche, notamment lorsque son soutien peut contribuer à développer un service, soutenir une équipe ou accélérer un projet présentant un intérêt concret pour les patients et la collectivité.



Rencontre au CHUM

Don 1 million fondation Asselin du Cégep de Jonquière



Jonquière, le 3 décembre 2025 — La Fondation Asselin du Cégep de Jonquière est fière d'annoncer qu'à l'occasion de la 45^e cérémonie annuelle de remise de bourses du Cégep de Jonquière, qui aura lieu le 4 décembre prochain, plus de 40 000 \$ en bourses supplémentaires seront remis à ses étudiantes et étudiants. Cette bonification importante est rendue possible grâce à un don majeur d'un million de dollars offert par M. Jean Fortin, par l'intermédiaire de la Fondation Lise et Jean Fortin, à la Fondation Asselin du Cégep de Jonquière.

Un précieux soutien pour la relève

Les nouvelles bourses, totalisant 40 000 \$ annuellement, seront accordées aux :

- Finissantes et finissants des programmes en techniques administratives
- Finissantes et finissants des programmes préuniversitaires
- Étudiantes et étudiants du Parcours Recherche-études du Cégep de Jonquière

Un engagement philanthropique durable

Un fonds dédié, créé grâce à la générosité de la Fondation Lise et Jean Fortin, assurera la pérennité de ce soutien.

Pour M. Jean Fortin, ce don s'inscrit dans un souhait de soutenir l'avenir de la région et de favoriser l'accès aux études supérieures.

« L'éducation a toujours été au cœur de nos valeurs. En soutenant les jeunes qui terminent leur parcours collégial, nous souhaitons faciliter et encourager la poursuite de leurs études supérieures et ainsi contribuer au développement de notre communauté », a partagé M. Jean Fortin.

Au-delà de l'appui financier, cette initiative perpétue l'héritage de la famille Fortin dans l'histoire du Cégep de Jonquière et de sa Fondation.

« Nous exprimons notre profonde reconnaissance envers la Fondation Lise et Jean Fortin. Cet engagement exceptionnel vient confirmer l'importance de la mission que nous portons depuis 1968 et témoigne de la confiance renouvelée envers notre action. Il souligne également l'attachement de M. Fortin à la Fondation Asselin, lui qui a contribué à écrire les premières pages de son histoire », soutient M. Alex Tremblay, président de la Fondation Asselin du Cégep de Jonquière.

Le directeur général du Cégep de Jonquière, Sylvain Gaudreault, tient à saluer le geste philanthropique remarquable de la Fondation Lise et Jean Fortin : « Nous recevons ce don avec une profonde reconnaissance. Investir de façon aussi déterminante dans la réussite de nos étudiantes et de nos étudiants témoigne de la confiance que la communauté accorde au Cégep de Jonquière et à sa Fondation Asselin, soutient-il. Il vient renforcer notre engagement à demeurer un ancrage de développement et de fierté auprès de la relève et de notre communauté. »

Un gala plus généreux que jamais

Cette année, en plus de ce don exceptionnel, plusieurs nouveaux donateurs se joignent à l'événement. Grâce à la collaboration entre le Cégep de Jonquière et la Fondation Asselin, le Gala des bourses se consolide plus que jamais comme un moment phare pour célébrer l'excellence, la persévérance et l'engagement étudiant.

Grâce à la collaboration entre le Cégep de Jonquière et la Fondation Asselin, cet événement annuel se consolide plus que jamais comme un moment phare pour célébrer l'excellence, la persévérance et l'engagement étudiant.

Bourses et soutien à la relève

Un précieux soutien pour la relève

Les nouvelles bourses de la Fondation Lise et Jean Fortin totaliseront 40 000 \$ annuellement. Elles seront accordées aux :

- Finissantes et finissants des programmes en techniques administratives (bourses remises au gala des bourses de décembre);
- Finissantes et finissants des programmes préuniversitaires (bourses remises au gala des bourses de décembre);
- Étudiantes et étudiants du nouveau parcours Recherche-études du Cégep de Jonquière (bourses remises au terme de l'année scolaire).

Le Parcours recherche-études

Le Parcours recherche-études du Cégep de Jonquière permet aux étudiantes et aux étudiants de découvrir la recherche, de prendre part à des projets et de s'impliquer dans la diffusion des résultats ou l'accompagnement de leurs pairs. Ses quatre volets proposent des activités expérientielles, des bourses et, selon les besoins des équipes et les subventions disponibles, des possibilités de travail rémunéré en recherche. Lors de la préparation de sa première cohorte, le parcours comptait 48 inscriptions provenant de 15 programmes. Les bourses de la Fondation destinées à ses participantes et participants contribuent à reconnaître leur engagement et à soutenir leur curiosité, leur persévérance et leur capacité à mettre leurs connaissances au service de la société.

Un parcours accessible et flexible

Le Parcours recherche-études se distingue par son engagement envers la démocratisation de la recherche. Il est ouvert à toute la communauté étudiante du Cégep de Jonquière, quel que soit le programme ou le niveau d'études. Sa formule parascolaire flexible permet à chaque personne participante d'adapter son engagement à ses disponibilités et à sa réalité. Grâce au soutien de la Fondation Asselin et du Fonds Lise et Jean Fortin, le parcours est entièrement gratuit.

Conditions de demande et de suivi

Présenter une demande à la Fondation

Pour permettre au conseil d'étudier une demande de soutien, l'organisme est invité à fournir les renseignements suivants :

- Nom et statut juridique de l'organisme demandeur.
- Description du besoin et de la clientèle visée.
- Objectif précis du projet.
- Budget global et montant demander à la Fondation.
- Autres partenaires financiers confirmés ou sollicités.
- Échéancier de réalisation.
- Méthode prévue pour mesurer les résultats.
- Nom et coordonnées de la personne responsable.

Suivi de l'utilisation des dons

Pour certains dons accordés à des organismes, la Fondation Lise et Jean Fortin souhaite recevoir, après un délai raisonnable, un bref compte rendu indiquant comment les sommes ont été utilisées. Il ne s'agit pas d'exiger une reddition de comptes lourde ou excessivement détaillée, mais de connaître les principales utilisations du don et, lorsque possible et les résultats obtenus.

Conclusion

Avec cette Fondation, je crois que nous ouvrons une route que mes enfants pourront, s'ils le souhaitent, poursuivre à leur manière. Cette route trouve son origine dans les paroles de mon père, qui nous rappelait que si nous étions instruits et que certaines choses dans la société ne nous convenaient pas, nous avions la responsabilité d'essayer de les changer.

C'est la leçon que j'ai retenue. Elle a guidé une partie importante de ma vie et elle continue de m'inspirer aujourd'hui.

Les ressources financières que j'ai réussi à accumuler au cours de ma vie, je souhaite maintenant en retourner une partie à la société qui m'a permis de les créer. Je veux les utiliser pour soutenir la santé, l'éducation, la recherche, les idées nouvelles et les projets capables d'améliorer concrètement la vie des gens.

Si cette Fondation peut contribuer, même modestement, à rendre notre société meilleure, et si mes enfants peuvent un jour poursuivre cette mission avec leurs propres idées et leurs propres priorités, j'aurai le sentiment d'avoir transmis quelque chose d'important.

*Pour aujourd'hui et pour demain, ensemble,
nous pouvons faire mieux. Nous pouvons faire
mieux pour notre milieu*



FONDATION
Lise et Jean Fortin

1030 Rue Lionel Daunais #262
J4B 0L4, Boucherville, Québec

Nous joindre par courriel seulement

Courriel : fondationliseetjeanfortin@hotmail.com

Adresse : 1030 Lionel Daunais, J4b 0l4, Boucherville, Québec